Juin 2016

Bulletin

Antogny le Tillac

Directeur de publication : Serge Moreau

Commission Communication
Braconnier Fabien
Carré Laurent
Chaslon Louisette
Dubois Pascal
Jousset André
Leblanc Jean-Claude
Le Potier Pascale
Ligonnière Emmanuel
Urbanovsky Ludovic

Création graphique, Impression
Imprimerie des Ormes, 05.49.85.05.77

> Le Mot du Maire

Madame, Monsieur,

La commission communication que je remercie s'attache à vous parler des activités communales.

Il faut saluer le travail des bénévoles au sein des associations qui animent notre commune.

La mise en valeur du patrimoine bâti et paysager se poursuit. Le projet global des rues d'Antogny s'achèvera cette année. Avec la baisse des dotations de l'Etat et des subventions un effort vous est demandé. Il vise au maintien des services et à une volonté d'autonomie financière.

Nous ne pouvons pas passer à côté des enjeux majeurs notamment en matière de développement du numérique d'où l'intérêt de rester acteur dans l'évolution de l'intercommunalité.

Bel été à tous.

Serge MOREAU.

> Les cartes postales

La place d'Antogny le Tillac a évolué au fil des décennies et elle va de nouveau connaître des modifications puisque des travaux sont en cours.
Ainsi, les marronniers que nous voyons à droite ont disparu pour laisser place à la route, puis les tilleuls qui formaient l'allée conduisant à l'église Saint Vincent.
Au fond, nous distinguons son clocher dans ce val de verdure. Cet espace ombragé qui jouxte la rivière était un lieu prisé de la population l'été.
Aujourd'hui, c'est encore un site très apprécié par les Antogniciens, par les touristes du gîte qui occupent l'ancien presbytère ou par les pélerins de Saint-Jacques-de-Compostelle qui trouvent la sérénité dans ce havre de paix propice au recueillement et au repos. L'église très accueillante, joliment fleurie est ouverte tous les jours. C'est une chance, nous en remercions les personnes responsables.

> QUIZZ Les Puits

Comme on dit que " la vérité se cache au fond du puits", recherchez où ils se trouvent?

> Travaux en cours

Réseaux électriques et canalisations d'eaux à Antogny.

L'enfouissement des réseaux électrique et téléphonique est maintenant terminé.

Afin de masquer au maximum la présence des réseaux, les tableaux électriques ont été intégrés dans les murs.

Le syndicat d'eau a profité de la réalisation de ces travaux pour remettre à neuf les conduites d'eau potable et élaborer un réseau d'eaux pluviales.

Ces travaux d'enfouissement qui ont duré pendant plusieurs mois ont pris fin en juin.

A noter que les entreprises ont porté une attention toute particulière pour limiter les gênes et les risques d'accidents.

Le réaménagement des routes et des trottoirs est planifié courant septembre.

> Budget

Le Conseil Municipal lors de sa séance du 11 avril 2016 :

- A approuvé le compte administratif et le compte de gestion du receveur 2015 comme suit :

Section d'Investissement :

Recettes : 123 679.17 €
Dépenses : 160 298.85 €
Soit un déficit de 36 619.68 €

Restes à réaliser en dépenses pour 209 286.00 € et en recettes pour 31 825.00 €.

Section de Fonctionnement :

Recettes : 418 124.62 €
Dépenses : 233 427.99 €
Soit un excédent de 184 696.63 €

D'où un excédent de clôture de 148 076.95 €.

A voté le taux des taxes :

le Conseil Municipal décide d'augmenter de 3% pour l'année 2016 soit 9.94 % pour la taxe d'habitation, 15.67% pour le foncier bâti, 46.60% pour le foncier non bâti. Le produit attendu s'élève à 113 804 €.

Budget de la commune :

A voté à l'unanimité le budget 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 289 539 € en section de Fonctionnement et à 360 532.00 € en section d'Investissement.

Les principales opérations programmées en 2016 sont : l'enfouissement et l'aménagement des rues d'Antogny, la poursuite du PLU et des travaux de voirie.

Service ASSAINISSEMENT :

A approuvé le compte administratif et le compte de gestion 2015 comme suit :

Section d'Investissement :

Recettes : 258 343.00 €
Dépenses : 20 700.15 €
Soit un résultat de l'exercice de 237 642.85 €

Restes à réaliser en dépenses pour 237 642.00 €.

Section de Fonctionnement :

Recettes : 58 291.05 €
Dépenses : 47 780.92 €
Soit un excédent de l'exercice de 10 510.13 €

D'où un excédent global de clôture de 248 152.98 €.

A voté le budget 2016 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 51 276 € en section d'exploitation et à 261 001.85 € en section d'investissement.

Noël 2015

Vœux 2016

Repas CCAS

Remise en état du terrain de tennis.

Repas des anciens

Randonnée Anto Body Form

Course de Séligny

Cérémonie du 8 mai

Le débit de pain

Les têtes à claques

> Les Antogniciens en Bretagne

Une délégation du comité des fêtes s'est rendue en Bretagne pour la fête du village de Saint-Gravé la Bogeraie
Ils ont eu l'occasion de présenter quelques produits locaux comme le Sainte Maure de Touraine, le Chinon ou encore la charcuterie.
Ce fut une très bonne expérience pour les participants avec des échanges riches et conviviaux.
Il est prévu qu'à leur tour les Bretons nous rendent visite lors de notre fête de l'été.
Afin de leur réserver le meilleur accueil, le comité des fêtes aura besoin d'un peu d'aide pour les héberger.
Alors si vous avez envie de partager des moments sympathiques avec les bretons, n'hésitez pas à vous faire connaître.

> U.S. Antogny-le-Tillac

Seniors :
Le championnat de football 2016-2017 reprendra fin août pour les deux équipes du club.
A la tête de l'équipe première, un nouvel entraîneur « Bruno V. » arrive du club de Ouzilly dans la Vienne.
L'objectif du club cette année sera de jouer les premiers rôles au classement et pourquoi pas viser la montée en division supérieure pour l'équipe première.

Ecole de Foot (A.P.F.S.M.) :
Entente entre Sainte Maure de Touraine, Maillé, Nouâtre, Ports Sur Vienne et Antogny-le-Tillac sera également présente cette année.

Vous pouvez inscrire vos enfants à partir de 5 ans et demi.

Vétérans +35 ans :
L'objectif cette année est de créer une équipe de plus de 35 ans.

Dirigeants, Bénévoles :
Afin de participer à la vie du club, aider lors des évenements... Nous recherchons des bénévoles et des dirigeants.

Si vous voulez nous rejoindre ou avoir des renseignements :

Benoit Jouannin (Président) : 06-81-21-35-16.
Lydie Jouannin (Secrétaire) : 06-15-63-58-42.
Fabien Braconnier au Café des Sports.

> Employés Municipaux

Monsieur Bruno Verronneau a été recruté en contrat unique d'insertion à partir du 1er juin pour une période d'un an.
Il s'agit d'un contrat à temps partiel aidé.
Il sera en charge des espaces verts et plus globalement de l'entretien dans la commune.

> ETAT CIVIL

Naissances

- Louise LEMAIRE née le 04/01/2016 au foyer de Guillaume LEMAIRE et Emelyne AUFRET, domiciliés au n°1 rue Saint Vincent.
- Nino COLLAS né le 14/03/2016 au foyer de Franck COLLAS et Anne FUMERON, domiciliés au n°13 Bourdigal

Mariage : néant

Décès : André BOUCHER, le 19/06/2016

> Assistantes maternelles

Isabelle DELOIGNON	9 Bourdigal	02.47.65.13.42
Stéphanie PICHON	2 Faîtes	06.73.37.02.01

> Site internet

Depuis le 1er Juillet, la commune s'est enrichie d'un nouveau site internet.
Sur sa page d'accueil, le site donne les dernières actualités de la commune.
Il se découpe ensuite en plusieurs rubriques, comme la présentation de la commune, la découverte des principaux monuments, les manifestations à venir, la liste des artisans et des associations de la commune... Vous y trouverez aussi toutes les adresses et liens utiles au quotidien.
Il se veut avant tout utile et pratique pour les habitants d'Antogny le Tillac alors n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques.

www.antognyletillac.com

> Les passionnés de la commune ...

Jean BOUTON : le botaniste, le mycologiste, le naturaliste.

Ces trois appellations décrivent bien sa personnalité, mais ce ne sont pas les seules.

Jean Bouton porte bien son nom mais il n'y a pas que les petites fleurs et les arbres qu'il connaisse, les champignons, les oiseaux n'ont plus de secret pour lui, l'histoire de France le passionne aussi. De nombreux voyages : Inde, Afrique du sud, Guatemala, Equateur, Etats Unis, Pays de l'Est, Portugal, Egypte, Tunisie, d'où il ramène plein de souvenirs botaniques et faunistiques.

Jean est un bon marcheur, 10km à pied ne lui font pas peur et il fait la joie des randonneurs des Ormes par ses explications sur la nature en cours de chemin, à la fin de la randonnée Jean est en tête, à plus de 80 ans c'est un exploit hebdomadaire.

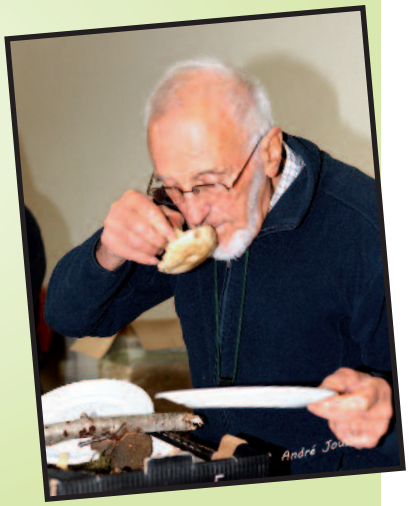

Il est administrateur dans l'association de botanique et mycologique de Ste Maure, celle-ci organise des sorties nature presque toute l'année. Si vous êtes interessés vous pourrez lui en parler à l'occasion de la fête de l'été de Séligny en juillet lors de l'exposition botanique dans le pôle culturel, il se fera un plaisir de vous expliquer son fonctionnement.

Vous pourrez visualiser quelques photos des sorties botaniques, et des randonnées et vous pourrez également voir le programme des sorties botaniques (dans rubrique actualités) sur : *www.picturon.fr*

André Jousset

> Calendrier des fêtes

Juillet

Mercredi 13	Feu d'artifice LES ORMES/ANTOGNY
Dimanche 17	Fête de l'été à Seligny organisée par le comité des fêtes

Aout

Dimanche 28	Tournoi de football communautaire

Septembre

Dimanche 18	Loto organisé par l'US Antogny aux Ormes

Otobre

Samedi 15	Concours de belote organisé par le comité des fêtes à Seligny
Lundi 31	Halloween organisé par le comité des fêtes

Novembre

Vendredi 11	Cérémonie commémorative
Samedi 27	Loto du comité des fêtes à Séligny

Décembre

Samedi 3	Concours de belote organisé par l'US Antogny à Séligny
Dimanche 18	Arbre de Noël organisé par le comité des fêtes

> Bon voisinage

Petit rappel sur les horaires de travaux domestiques ou professionnels :

Les activités bruyantes, effectuées par des particuliers, tels que la rénovation, le bricolage et le jardinage, à l'aide d'outils ou d'appareils, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, compresseurs à air ou haute pression, motopompe pour le prélèvement d'eau et/ou l'arrosage,… et susceptibles de porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme par leur durée, leur répétition ou leur intensité, ne peuvent être effectuées à l'extérieur ou à l'intérieur des bâtiments que :

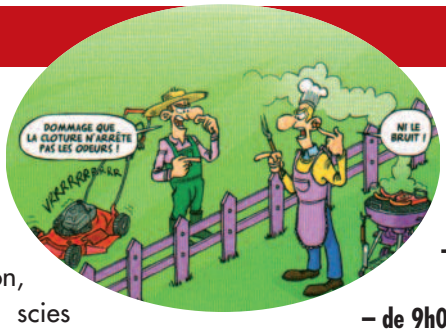

- **de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi**
- **de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 le samedi**
- **de 10h00 à 12h00 les dimanches et jours fériés.**

Extrait de l'Article 3 de l'arrêté de la préfecture d'Indre et Loire relatif à la lutte contre les bruits de voisinage du 29/04/2013.

> Parole d'artisan

Soladel
MELON DU HAUT-POITOU

Philippe DELAFOND, producteur de melons

Je me suis installé il y a 25 ans en reprenant l'exploitation céréalière des « Beaux-Chênes » de M. et Mme Robert PELLETIER, mes beaux-parents.

Au fil des années, l'exploitation s'est spécialisée dans la production de melons.

Les 110 hectares cultivés aujourd'hui sur la commune d'Antogny-Le-Tillac et les communes avoisinantes produisent environ 2 000 tonnes à partir d'une douzaine de variétés. La production nécessite l'emploi de 15 salariés pour la plantation (d'avril à juin) et de 80 salariés pour la cueillette et le conditionnement (de juillet à septembre). Jusqu'à ce jour, toute la main d'œuvre employée est locale.

Les melons plantés d'avril au 15 mai sont cultivés sous petits tunnels pour les protéger du froid. Ensuite, ils sont de « plein champ ». Le cycle de production est court. Planté début avril, le plant de melon donne des fleurs mâles puis femelles vers le 15 mai. Les premiers fruits sont formés (« la nouaison ») vers fin mai. Et 40 jours plus tard (début juillet), les premiers fruits sont bons à cueillir.

Les melons sont conditionnés sous la marque « SOLADEL ». Ils sont expédiés pour les ¾ vers les centrales d'achat de la grande distribution (CARREFOUR, GRAND FRAIS, INTERMARCHE, LECLERC) et, pour le reste, chez des grossistes des marchés de Rungis, Nantes, Bordeaux, Lyon, entre autres.

Objet d'une sélection qualitative particulière et avec le pédoncule enduit de cire rouge, une petite partie de la production est vendue vers des épiceries fines parisiennes sous la marque « LE CARDINAL ».

Depuis l'origine, l'exploitation adhère au Syndicat des Producteurs de Melons du Haut-Poitou, détenteur depuis 1998 d'un signe de qualité officiel européen : Indication Géographique Protégée (IGP). L'aire géographique du melon du haut-poitou comprend le nord de la Vienne, le sud de l'Indre et Loire et du Maine et Loire. Chaque année, début juillet, le melon du haut-Poitou lance sa campagne avec les traditionnelles intronisations de personnalités par son « Académie des Maîtres du Melon du Haut-Poitou ».

Le cahier des charges de l'IGP Melon du Haut-Poitou exige, entre autres, la culture sur des terres argilo-calcaires : l'argile assurant une alimentation continue et régulière en eau de la plante, le calcium contribuant à la texture ferme et juteuse du melon. Le cahier des charges exige aussi un taux de sucre minimum garanti des melons de 12° brix.

Vente aux particuliers de juillet à septembre : 10h00-13h00/15h00-19h00 (fermé le dimanche).

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Mairie d'ANTOGNY LE TILLAC
24, Route de Richelieu
37800 ANTOGNY LE TILLAC
Tél : 02 47 65 01 12
Fax : 02 47 65 09 24
E-mail : mairie.antognyletillac@wanadoo.fr
Site Internet : www.antognyletillac.com

Le secrétariat de la Mairie est ouvert le lundi, mercredi, jeudi de 9h00 à 12h00 et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Secrétaire : Michelle BRAULT
Agents techniques : Catherine LE ROUX, Serge SEMUR et Bruno VERRONNEAU.

Numéros utiles

Centre de Secours : 18 ou 112

Police : 17

SAMU : 15

Gendarmerie de Ste Maure :
2, route des Archambaults
02 47 72 35 60

Allô service public : Tél : 3939

Préfecture d'Indre et Loire :
Tél : 02 47 64 37 37

Communauté de Communes de Ste Maure de Touraine :
www.cc-saintemauredetouraine.fr
Tél : 02 47 65 35 92

L'Office du tourisme :
Site des Passerelles
77, avenue du Général de Gaulle
37800 Sainte Maure de Touraine
www.tourisme-saintemauredetouraine.fr
Tél : 02 47 65 66 20

Trésorerie à Sainte Maure de Touraine :
52, rue du Docteur Patry
Tél : 02 47 65 42 15

La Poste de Sainte Maure de Touraine :
36, place du Maréchal Leclerc
Tél : 02 47 65 48 35

La Poste des Ormes :
rue de la chevretterie
Tél : 05 49 85 60 96

Ecole publique des ORMES :
rue de Buxières - Tél : 05 49 85 63 83

Bibliothèque des Ormes :
bibli.lesormes@wanadoo.fr
Tél : 05 49 85 22 90

Prêtre :
Père Stéphane BOUTET
2, r. Jules Ferry à DANGE ST ROMAIN
Tél : 05 49 86 40 71

POLE-EMPLOI
www.pole-emploi.fr
Tél : 3949

Maison des Initiatives Locales et de l'Emploi (MILE) à Ste Maure :
Site des Passerelles
77, avenue du Général de Gaulle
Mile.sainte.maure@wanadoo.fr
Tél : 02 47 65 52 85

Association Service Emploi Pour Tous (ASEPT) :
Tél : 02 47 65 67 50
Site des Passerelles
77, avenue du Général de Gaulle
Port : 06 33 64 58 70
asept@laposte.net

Assistante Sociale
Tél : 02 47 65 42 25

Conciliateur de justice
M. LEDROIT Tél : 06 07 08 02 07

Aide ménagère : Fédération d'Aide à Domicile en Milieu Rural
Tél : 02.47.65.81.76
à Saint Epain

Aide aux Familles :
Responsable : Mme Martine COMTE
Tél : 06 68 79 22 16

Relais Assistants Maternels :
ram@cc-saintemauredetouraine.fr
Tél : 02 47 72 00 04
Port : 06 13 98 33 56

CISPEO petite enfance « Bout'chou service » :
boutchou-cispeo@wanadoo.fr/
www.cispeo.org
Tél : 02 47 66 12 91

Caisse Primaire d'Assurance Maladie d'Indre et Loire CPAM) :
Tél : 3646
36, rue E Vaillant
37035 Tours cedex
9 de 8h à 18h ou sur www.ameli.fr

Caisse d'Allocations Familiales de Tours (CAF) :
www.caf.fr
1, rue A. Fleming
37045 Tours cedex 9
Tél : 0810 25 37 10

CARSAT du Centre
2 bis, rue des Jeux
37600 Loches
Permanence du lundi au vendredi de 8h30 à 17h
Tél : 39 60 (sur rendez-vous)

Présence Verte 37
31, rue Michelet
37040 Tours cedex 9
Tél : 02 47 31 61 96
www.presenceverte.fr

Portage des repas à domicile
Tél : 05 49 44 59 99

Service des eaux : SMAEP de la Source de la Crosse
44, r .R. Boylesve 37160 Descartes
Tél : 02 47 59 74 98

E.D.F. Accueil Particuliers (raccordement, branchement)
Tél : 09 69 32 18 73
Dépannage Tél : 09 72 67 50 37

Equipement à TOURS (DDT)
Tél : 02 47 70 80 11

Ramassage des déchets ménagers : le vendredi matin et le jeudi soir pour les ruelles du Bourg de Séligny et de Bourdigal

Déchetteries Intercommunales

	NOYANT DE TOURAINE	PORTS SUR VIENNE
Lundi	13h30-18h30	8h00-12h00
Mercredi	13h30-18h30	9h00-12h00 / 13h30-18h30
Jeudi	13h30-18h30	
Vendredi	13h30-18h30	
Samedi	9h00-12h00 / 13h30-18h30	9h00-12h00

Imprimerie des Ormes - 05.49.85.05.77